

Communiqué de presse
Embargo mardi 1^{er} novembre

Un bilan économique 2022 positif laisse place à davantage d'incertitudes pour 2023, notamment sur le front de l'électricité

Lausanne, le 1^{er} novembre 2022 - Malgré un contexte international difficile, la reprise entamée l'an dernier s'est confirmée en 2022 pour les entreprises vaudoises. La marche des affaires s'avère en effet «bonne à excellente» pour 43% des membres CVCI sondés, contre «mauvaise à médiocre» pour 14% d'entre eux. La progression sur le front de l'emploi a été particulièrement marquée, notamment dans l'industrie où un tiers des entreprises ont augmenté leurs effectifs. Le marché de l'emploi devrait rester dynamique l'an prochain, et l'augmentation des salaires s'élèvera à plus de 2% en moyenne. Toutefois, même si les prévisions à six mois restent généralement positives, le pic semble atteint.

Dans la lignée des perspectives établies ce printemps, les entreprises vaudoises s'estiment globalement satisfaites de la marche des affaires. Ces résultats positifs s'observent tant dans les secteurs secondaire et tertiaire que parmi les petites et grandes sociétés. Par ailleurs, le niveau de satisfaction relatif aux marges d'autofinancement reste élevé, même si la situation dans l'industrie est moins favorable que l'an dernier.

Si les perspectives à court terme demeurent positives, le pic semble cependant atteint, comme l'illustre l'évolution attendue de la marche des affaires au-delà de six mois. Signe du niveau élevé d'incertitude, les montants investis devraient diminuer, en particulier dans l'industrie.

Hausse salariale attendue dans un contexte inflationniste

La hausse marquée des salaires en début d'année (1,4% en moyenne, contre 0,8% en 2021) n'a pas permis de compenser la forte inflation, estimée à 3% sur 2022. Dans ce contexte, et pour la première fois depuis près de quinze ans, l'augmentation salariale devrait dépasser les 2% en moyenne en 2023. Cette progression s'annonce plus marquée dans l'industrie que dans les services (2,4% contre 1,9%).

Un marché de l'emploi dynamique

Dans la lignée des prévisions établies en début d'année, plus d'un quart des entreprises ont augmenté leurs effectifs cette année, une proportion qui s'élève même à un tiers dans l'industrie et à plus de 40% dans les structures de plus de 100 collaborateurs. Le taux de chômage a ainsi poursuivi sa décrue et, malgré un contexte chargé d'incertitudes, les perspectives sur le front de l'emploi restent positives. En effet, alors qu'une entreprise sur cinq prévoit d'embaucher, seules 6% d'entre elles s'attendent à devoir réduire leurs effectifs en 2023.

Des difficultés d'approvisionnement accrues

Malheureusement, les difficultés d'approvisionnement en matières premières restent d'actualité et se sont même accentuées si on les compare aux chiffres de l'enquête menée l'an dernier. En effet, 42% des entreprises sont concernées par cette problématique (+8 points), une proportion qui s'élève même à deux tiers dans l'industrie. Ces difficultés concernent tant les composants électroniques et informatiques que divers métaux ou matières premières. Les conséquences se traduisent principalement par des retards de livraison et des prix d'achat en hausse. L'augmentation des coûts de transport est également mentionnée par 55% des sondés, contre 33% l'an dernier.

Afin de limiter l'impact négatif sur les marges, de nombreuses entreprises **ont répercuté la hausse des coûts sur les prix de vente** (63% contre 51% en 2021). Pour parer à ces difficultés d'approvisionnement, la diversification des fournisseurs est également une stratégie évoquée par 40% des répondants, notamment dans une volonté d'augmenter le niveau des stocks.

De manière générale, ces difficultés d'approvisionnement - de même que la tendance inflationniste qui en découle - devraient se poursuivre l'an prochain. Plus de la moitié des entreprises prévoient en effet une **augmentation moyenne des prix des intrants de plus de 10% en 2023**, soit une proportion identique à celle observée cette année.

Focus sur les préoccupations concernant l'approvisionnement électrique

Le **risque de pénurie d'électricité** est venu s'ajouter à la longue liste des incertitudes pesant sur les entreprises. L'impact de l'augmentation des prix de l'électricité va être conséquent en 2023, alors que plus d'un tiers des sociétés sondées annoncent une consommation de plus de 100 MWh par an. En effet, **70% des répondants prévoient une augmentation de plus de 10%** des coûts d'électricité l'an prochain, cela avec de fortes disparités : **une hausse de plus de 50% est anticipée par une société industrielle sur cinq.**

Les entreprises prennent donc des mesures afin de réduire leur consommation et les frais qui en découlent, principalement en procédant à des adaptations de l'éclairage et du chauffage, mais elles ne semblent toutefois **pas prêtes à faire face à d'éventuelles coupures d'électricité**. Moins d'un quart d'entre elles disposent en effet d'un plan de continuité, et la grande majorité indique être **dans l'expectative des instructions des autorités**. Si l'approvisionnement en électricité devait se trouver limité, **les conséquences seraient complexes et pénalisantes**, voire ingérables pour certaines. De nombreuses entreprises auraient recours en premier lieu au télétravail, dans la mesure du possible, mais des interruptions de l'activité seraient inévitables. **Plus de 60% des sociétés industrielles n'auraient d'autre choix que d'arrêter partiellement leur production**, alors qu'une **interruption totale est même évoquée par une entreprise sur dix**. Consciente des risques liés à cette crise, la CVCI est en contact direct avec les autorités fédérales et cantonales depuis plusieurs mois. Les mesures envisagées doivent impérativement répondre aux besoins concrets des entreprises et à leurs réalités logistiques, dans le but de préserver leurs activités et les emplois.

Une enquête représentative

L'enquête a été menée par la CVCI du 28 août au 10 octobre 2022, et près de 20% de ses membres y ont répondu; ce qui correspond à 581 réponses (174 entreprises industrielles et 407 sociétés de services). L'ensemble des entreprises ayant répondu occupent près de 49'000 collaborateurs dans le canton, ce qui correspond à environ un emploi privé sur huit et rend donc les tendances dégagées très représentatives.

Contacts pour plus d'informations :

Patrick Zurn - Responsable des études conjoncturelles à la CVCI – 076 373 36 20
patrick.zurn@cvci.ch

Philippe Miauton – Directeur de la CVCI – 079 277 68 41
philippe.miauton@cvci.ch

Et résultats détaillés sur www.cvci.ch/enquetes

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe près de 3'300 entreprises, représentant quelque 130'000 emplois, soit environ le tiers des emplois privés recensés dans le canton. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.